

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

Coordination et management de projet BIM

Est inscrite au Registre Spécifique de France Compétences : RS1891 : [<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1891/>]

Sous la forme « Maîtrise des techniques de conception et révision de maquettes numériques BIM ».

Les certificateurs sont **Formalisa** et **Formalisa Institut** (co-certificateur)

Activités, contextes et situations professionnelles

La certification « **Coordination et management de projet BIM** » valide une compétence professionnelle qui décrit la coordination et le management de maquettes numériques 3D (BIM) relatives aux projets de construction incluant tous les corps d'état concernés, utilisant des plateformes collaboratives et diverses technologies BIM (open source ou non).

Elle permet aux certifiés :

- D'intégrer le secteur de l'ingénierie de la construction du bâtiment
- D'assurer les **missions** de coordinateurs BIM ou BIM Manager, incluant les tâches principales suivantes :
 - Présenter les spécificités du BIM à un client ou partenaire
 - Définir le déroulement d'un processus BIM adapté à un projet
 - Coordonner et administrer les données d'un projet BIM

Ces missions sont associées aux **publics** suivants : maîtres d'ouvrage, projeteurs, conducteurs de travaux, ingénieurs, architectes, techniciens en bureaux d'études, maîtres d'œuvre ou gestionnaire de patrimoine. Ces publics savent prendre en compte les normes d'accessibilité.

Les publics justifient de **prérequis** suivants :

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Windows ou MacOS)
- Expérience de la construction
- Compréhension des différents besoins des acteurs de la construction.

Ces prérequis sont vérifiés par l'obtention d'un diplôme (architecte, dessinateur, technicien du bâtiment...), ou par une expérience professionnelle équivalente.

RÉFÉRENTIELS

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>C 1 :</p> <p>Mettre en place un environnement commun de données, dans le but du partage et de la centralisation de l'ensemble des données nécessaires à la réalisation du processus BIM. Exemple : Création d'un compte Kroqi, transfert de données, rédaction des circuits de validation de données.</p>	<p>ME 1 : Examen pratique</p> <p>A partir de consignes précises, le candidat crée et paramètre l'environnement central dédié au travail collaboratif. Il définit les accès destinés aux divers usagers. Il rédige les circuits de validation de maquettes.</p>	<p>CE 1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'environnement commun de données est configuré pour être accessible à plusieurs utilisateurs 2. Les droits d'accès sont spécifiques à chaque utilisateur 3. Le circuit de validation est rédigé de manière à valider ou non des maquettes numériques.
<p>C 2 :</p> <p>Définir les processus BIM en faisant l'état des lieux des processus existant au sein d'une organisation, dans le</p>	<p>ME 2 : Etude de cas</p> <p>A partir d'un protocole BIM fourni, le candidat est appelé à analyser le processus existant.</p>	<p>CE 2 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les rôles et responsabilités des acteurs sont définis dans le protocole.

<p>but de la mise en œuvre de méthodes collaboratives : rédaction de protocole BIM, analyse de flux de travail, déploiement de solutions techniques...</p>	<p>Avec pour objectif de rendre le processus collaboratif, il lui est demandé de modifier les parties suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition des rôles et responsabilités - Le flux de travail interne - Le flux de travail externe 	<p>2. Les flux de travail internes et externes sont définis selon les contraintes exprimées dans la consigne.</p>
<p>C 3 :</p> <p>Contrôler les maquettes numériques BIM en utilisant les outils et méthodes d'agrégation, d'analyse, de révision des modèles numériques 3D, dans le but de comptes-rendus des éventuels écarts, des non-conformités, ou des collisions dans le modèle 3D BIM fédéré.</p>	<p>ME 3 : Examen pratique</p> <p>A partir de diverses sources de modèles et maquettes fournies, le candidat agrège et vérifie les modèles et données. Selon des consignes précises, il réalise une détection de collisions entre ces différentes maquettes. Il exporte un rapport des collisions détectées au format BIM collaboratif (BCF).</p>	<p>CE 3 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les maquettes numériques sont correctement superposées et géoréférencées dans l'outil de contrôle. 2. Un test de collision est configuré et exécuté conformément aux consignes. 3. Un rapport de contrôle sous forme de notes BCF est produit.
<p>C 4 :</p> <p>Participer à la rédaction du corpus documentaire BIM en sollicitant l'avis de l'ensemble des parties prenantes du processus BIM, dans le but de la définition de l'ensemble des règles et usages à mettre en œuvre tout au long de l'exécution du processus BIM (Charte BIM, CDC BIM, Convention BIM, ...).</p>	<p>ME 4 : Etude de cas</p> <p>A partir d'un cahier des charges et un projet de convention BIM fourni, le candidat est appelé à compléter les chapitres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs BIM - Les performances du projet - Le flux de travail collaboratif - Le circuit de validation 	<p>CE 4 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les objectifs BIM du projet sont définis de manière à garantir les attentes du maître d'ouvrage. 2. Les performances du projet (coût, énergie, environnement) sont établies. 3. Le flux de travail collaboratif est rédigé. 4. Le circuit de validation est rédigé et permet le contrôle de la donnée produite.